

**Résultats de la C.A.P.  
des Secrétaires Administratifs  
- Réunion du 11 octobre 2007 -**

Le secrétariat adjoint de cette séance est tenu par la FSU et SUD.

Le procès verbal de la CAP du 30 mai 2007 nous ayant été distribué en début de séance, nous avons refusé de l'approuver sans l'avoir lu préalablement. Nous l'examinerons à la prochaine séance fin 2007 ou début 2008, avec, enfin, celui de novembre 2006 et, espérons-le, celui de cette séance-ci.

### 1/ Titularisations

Avis favorable, avec toutes nos félicitations, pour :

NOM Prénom	Affectation
ARAB-CLAIRAUX Mehdi	BNF
BENHALIMA Aouatife	SPAS
GAY Nathalie	DRAC Ile-de-France
KONDANI Henriette	SPAS
LE GRAND Brigitte	Louvre
MARAIS Sabrina	DRAC Centre
MERDY Isabelle	Musée d'Orsay
PECCOUD Maud	Louvre
YOSHIMURA Josiane	Musée de l'Orangerie

### 2/ Mutations/Détachements

Avis favorable pour :

NOM Prénom	AFFECTATION	Nbre de postes	Nbre de candidats	Nbre d'agents retenus	Mode d'accès
BERMEJO-SIMLER M.-F.	DRAC Centre	1	1	1	Mut.
GUESPIN Dominique	EA Aquitaine	1	1	1	Mut.
SKZART Catherine	SDAP Haute-Loire	1	1	1	Mut.
MARTINAT Pascale	SDAP Alpes-Maritimes	1	1	1	Mut.
BELTRAMO Patrice	ENSAD	1	2	1	Détach.
TACCONI Isabelle	DRAC Languedoc	1	6	1	Mut.

NOM Prénom	AFFECTATION	Nbre de postes	Nbre de candidats	Nbre d'agents retenus	Mode d'accès
COIFFET Bernard	EA Paris-la-Villette	1	1	1	Détach.
GILLET Céline	DRAC Lorraine	1	1	1	Détach.
LEIBNITZ Myriam	DRAC Ile-de-France	1	1	1	Détach.
GRUIT Philippe	EA Lille	1	1	1	Détach.
VANDARD Benoît	EA Paris-Malaquais	1	1	1	Détach.
CLEMENT Cécile	DRAC Nord-Pas-de-Calais	1	1	1	Détach.
aucun postulant retenu	DRAC PACA	1	2	0	Détach.
PORTHAUX François	DAG SPAS	1	3	1	Détach.
FITTE Mari-Paule	DRAC Midi-Pyrénées	1	3	1	Détach.
LE PEN Yann	DRAC Guadeloupe	1	5	1	Mut.
GRENADOU Cyril	Ecole du Louvre	1	1	1	Détach.
MARQUET Cécile	DRAC Limousin	1	1	1	Détach.
CORBINEAU Géraldine	DRAC Basse-Normandie	1	2	1	Détach.
LEPREVOST Agnès	DRAC Ile-de-France			1	Reclass. profess.

### 3/ Intégrations

Sont intégrées avec un avis favorable:

NOM Prénom	Affectation	Classe
RAVACHE-DUFNER Catherine	SDAP Charente-Maritime	Normale
BACHOT Martine	Louvre	Normale
NOIROT Nathalie	Louvre	Supérieure
THERY Marc	SDAP Réunion	Exceptionnelle
CHEBANCE Monique	EA Clermont-Ferrand	Exceptionnelle

### 4/ Questions diverses

a )

Suite à la parution du décret n° 2007-1365 du 17 septembre 2007, paru au JO du 19/09/07, portant sur la réforme fonction publique de la **notation**, la CGT a demandé des éclaircissements sur la subordination du montant des primes à l'évaluation des agents qui remplacera, dès 2007, la note chiffrée. L'administration répond qu'il n'y a pas, au Ministère de la Culture, de lien automatique entre la « notation » et le montant des indemnités.

Une autre question est posée sur le maintien de la majoration (allongement de durée d'échelon) dans la nouvelle réforme. Il nous est répondu que cela existe depuis les années 40, mais que le Ministère de la Culture n'en a pas abusé.

L'administration rappelle que tout est en cours de discussion, dans un cadre d'expérimentation 2007/2009, et sera soumis prochainement aux directions des organisations syndicales et que la CAP n'est pas le lieu où parler de ce qui concerne tous les administrés.

Nous insisterons pour en savoir plus et vous le ferons connaître dès que possible, en particulier la sauce à laquelle nous serons évalués au cours de l'entretien professionnel qui reste obligatoire : critères, items, modalités de répartition des réductions d'ancienneté, chef de service compétent...

La seule amélioration apportée par toutes ces réformes c'est la possibilité d'une réduction d'ancienneté pour tous, hors stagiaires et fin de grades. Nous sommes donc ainsi plus nombreux à nous partager les maigres quotas attribués à chaque corps.

Si les quotas de réduction d'ancienneté restent les mêmes, quid de la reconnaissance réelle financière du mérite des fonctionnaires qu'on nous a promise ?

b)

Même incertitude pour ce qui est de la nouvelle réglementation **du droit individuel de formation**. L'administration nous a répondu que les textes étaient en cours d'achèvement. Leur teneur vous sera expliqué ultérieurement.

c)

**Formation aux examens de repyramidage** de secrétaires administratifs et d'attachés d'administration : forte inégalité de traitement entre les Régions et l'Ile de France.

En Régions les formations ont débuté en février 2007 et traité pour la préparation de l'EP de SA de la forme et du fond pour l'épreuve écrite, contrairement aux formations dispensées à Paris où seule la forme a été traitée.

L'inscription aux formations gérées par la DAG ne s'est faite qu'à partir d'août 2007, à une période où la moitié des agents étaient en congé. A leur retour, ils n'ont pu s'inscrire dans les groupes déjà complets.

Comble de malchance, du fait du délai très court entre formation et épreuves, pour ne pas dépeupler certains services, des agents ont été incités à ne pas s'inscrire.

Enfin personne d'Ile-de-France n'a pu avoir accès aux stages d'entraînement, ce qui était possible ailleurs, la méthodologie ayant été abordé bien plus tôt.

Nous n'avons pas pu, comme lors de la précédente CAP, obtenir d'engagement sur la volonté de faire disparaître ces dysfonctionnements qui pénalisent fortement nos collègues parisiens.

L'administration nous a renvoyés au contenu d'un rapport ultérieur, à la fin de l'opération 2007.

d)

**L'examen professionnel** de B en C, doté en 2007 de 12 postes, et celui de B en A, doté lui de 4 postes, se répéteront en 2008, 2009, 2010 et 2011 pour le premier et en 2008 et 2009 pour le dernier avec un nombre de postes approchants.

e)

Face à toutes ces non réponses, nous n'avons plus songé à demander sur combien de postes aux tours extérieurs et aux concours nous pouvions compter ; ni si une revalorisation des indemnités des agents ex-déconcentrés était envisagée pour les rapprocher de ceux des administrations parisiennes.

Une prochaine CAP, sans ordre du jour annoncé, devrait se tenir en décembre ou janvier, nous ne manquerons pas alors de réquerir ces informations pour vous les communiquer.

#### **5/ Révisions de note et d'appréciation au titre de l'année 2005 ! :**

9 demandes.

2 étaient déjà réglées au contentement des agents avant que nous entrions en séance.

2 personnes ont obtenu un mois de réduction d'ancienneté.

2 personnes n'ont pu faire entendre leurs raisons à l'Administration.

3 cas sont portés par nous à l'arbitrage de la Ministre, car trop d'injustice, c'est trop.

#### **Pour plus d'information, n'hésitez à contacter vos élus CGT :**

##### **Secrétaires administratifs de classe exceptionnelle**

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLEANT</b>
<b>BILLOIN Marinette – DRAC PACA</b> excusée	<b>ZIGNANI Michel – ENSAD</b> (tél : 01 40 15 51 70) courriel : <a href="mailto:zignani@ensad.fr">zignani@ensad.fr</a>

##### **Secrétaires administratifs de classe supérieure**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTES</b>
<b>Elisabeth PARAILLOUS – CICRP</b> Marseille (tél. : 04 91 08 26 47) courriel : <a href="mailto:elisabeth.paraillous@cicrp.fr">elisabeth.paraillous@cicrp.fr</a>	<b>Pierrette CARPENTIER – SDAP 91</b> (tél : 01 60 78 57 00 – le matin -) courriel : <a href="mailto:pierrette.carpentier@culture.gouv.fr">pierrette.carpentier@culture.gouv.fr</a>
<b>Nadine MARCHAND -DAP</b> (tél: 01 40 15 74 10) courriel : <a href="mailto:nadine.marchand@culture.gouv.fr">nadine.marchand@culture.gouv.fr</a>	<b>MARIANI Christiane – CNC</b> (tél : 01 44 34 36 22) courriel : <a href="mailto:christiane.mariani@cnc.fr">christiane.mariani@cnc.fr</a>

##### **Secrétaires administratifs de classe normale**

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLEANT</b>
<b>Marie-Louise MORAN – Ecole</b> <b>d'architecture de Lyon</b> (tél: 04 78 79 57 26) courriel : <a href="mailto:marie-louise.moran@lyon.archi.fr">marie-louise.moran@lyon.archi.fr</a>	<b>Michel AUTIER – DRAC AQUITAINE</b> excusé

Fait à Paris, le 12 octobre 2007.

*N.B. : nous vous prions de bien vouloir accepter par avance nos excuses pour toute éventuelle erreur ou omission dans ce document..*